

États financiers
du Sénat du Canada
pour l'exercice clos le 31 mars 2013



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
160, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K2P 2P8
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG
Copieur (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration du Sénat du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Sénat du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnus du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Sénat du Canada au 31 mars 2013 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

KPMG s.r.l./S.ENC.R.L.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 17 septembre 2013

Ottawa (Canada)

Le Sénat du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS


La direction du Sénat du Canada (le Sénat) est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints et de tous les renseignements qui y figurent relatifs à l'exercice financier clos le 31 mars 2013. Ces états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée. Certains des renseignements qui figurent dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations possibles et le jugement de la direction, et tiennent dûment compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'inscription centralisée des opérations financières du Sénat du Canada.

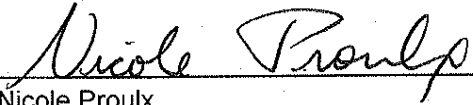
Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément au *Règlement administratif du Sénat* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication favorisant une compréhension suffisante des règlements, des lignes directrices, des normes et des responsabilités de gestion dans l'ensemble du Sénat.

Ces états financiers ont été vérifiés par KPMG s.r.l., vérificateurs indépendants du Sénat.



Gary W. O'Brien
Greffier du Sénat
Le Sénat du Canada
Ottawa, Canada



Nicole Proulx
Directrice des finances et de
l'approvisionnement
Le Sénat du Canada
Ottawa, Canada

LE SÉNAT DU CANADA

État de la situation financière

au 31 mars 2013, avec chiffres comparatifs de 2012

(en dollars)	2013	2012
Actif		
Actifs financiers :		
Dépôts en main en fin d'exercice	598 \$	- \$
Montants à recevoir du Trésor	2 296 421	7 138 616
Comptes débiteurs et avances (note 4)	1 457 107	1 425 206
	3 754 126	8 563 822
Actifs non financiers :		
Immobilisations corporelles (note 5)	4 737 537	5 225 314
Charges payées d'avance	213 812	75 814
	4 951 349	5 301 128
Total de l'actif	8 705 475 \$	13 864 950 \$

Passif et déficit

Passifs à court terme :		
Comptes créditeurs et charges à payer	3 606 062 \$	8 282 568 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 815 201	1 675 891
Indemnités de départ (note 6(b))	4 142 472	6 793 827
	9 563 735	16 752 286
Déficit cumulé	(858 260)	(2 887 336)
Total du passif et du déficit	8 705 475 \$	13 864 950 \$

Engagements (note 9)

Éventualités (note 10)

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

LE SÉNAT DU CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2013, avec chiffres comparatifs de 2012

(en dollars)	Budget (note 11)	2013	2012
Charges :			
Charges assujetties aux autorisations des dépenses budgétaires			
Salaires et avantages sociaux	67 959 187 \$	66 934 116 \$	68 962 740 \$
Transports et communications	13 521 255	10 598 364	10 614 992
Services professionnels, accueil et repas	5 779 785	3 544 891	3 136 538
Machinerie et équipement (note 5)	1 388 855	396 303	690 126
Entretien et réparations	1 281 805	549 187	1 106 711
Fournitures et approvisionnements	852 688	727 625	739 886
Information et publications	701 472	608 626	664 726
Locations	183 799	849 455	267 049
Divers	-	71 055	68 742
<u>Transferts à des organisations externes</u>	<u>547 000</u>	<u>373 275</u>	<u>377 015</u>
	92 215 846 \$	84 652 897 \$	86 628 525 \$
Autres charges :			
Services fournis gratuitement (note 8a) :			
Locaux		13 497 708	13 158 452
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires		5 295 672	5 120 794
Services d'indemnisation des accidents du travail		154 608	167 023
<u>Amortissement des immobilisations</u>		<u>994 366</u>	<u>1 216 891</u>
		19 942 354	19 663 160
Total des charges		104 595 251	106 291 685
Recettes :			
Remboursement de dépenses de l'exercice précédent		543 744	80 707
<u>Diverses recettes</u>		<u>78 242</u>	<u>6 382</u>
Total des recettes		621 986	87 089
Coût de fonctionnement net		103 973 265	106 204 596
Source du financement :			
Encaisse nette provenant du Trésor		91 896 548	85 913 796
Variation des montants à recevoir du Trésor		(4 842 195)	4 090 269
<u>Services fournis gratuitement (note 8 (a))</u>		<u>18 947 988</u>	<u>18 446 269</u>
Financement total fourni		106 002 341	108 450 334
Excédent de l'exercice		2 029 076 \$	2 245 738 \$

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

LE SÉNAT DU CANADA

État du déficit

Exercice clos le 31 mars 2013, avec chiffres comparatifs de 2012

(en dollars)	2013	2012
Déficit cumulé, en début d'exercice	(2 887 336) \$	(5 133 074) \$
Excédent de l'exercice	2 029 076	2 245 738
Déficit cumulé, en fin d'exercice	(858 260) \$	(2 887 336) \$

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

LE SÉNAT DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2013, avec chiffres comparatifs de 2012

(en dollars)	2013	2012
Encaisse en provenance de (utilisée pour) :		
Fonctionnement :		
Coût de fonctionnement net	103 973 265 \$	106 204 596 \$
Éléments sans effets sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(994 366)	(1 216 891)
Services fournis gratuitement	(18 947 988)	(18 446 269)
Radiations d'immobilisations corporelles	-	(30 918)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(5 961)	(1 112)
Variations entre les montants de l'état de la situation financière :		
Dépôts en main en fin d'exercice	598	(6 160)
Comptes débiteurs et avances	31 901	1 077 617
Charges payées d'avance	137 998	1 926
Comptes créditeurs et charges à payer	4 676 506	(5 054 894)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(139 310)	(31 036)
Indemnités de départ	2 651 355	2 066 061
	91 383 998	84 562 920
Activités d'investissement en immobilisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 5)	546 850	1 365 971
Produits de l'aliénation d'immobilisations	(34 300)	(15 095)
	512 550	1 350 876
Encaisse nette provenant du Trésor	91 896 548 \$	85 913 796 \$

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers
Exercice clos le 31 mars 2013

1. Autorisations et objectifs

Le Sénat du Canada est une institution autonome constituée en vertu de *la Loi constitutionnelle de 1867*, et son autorité pour s'occuper des questions financières et administratives découle de *la Loi sur le Parlement du Canada*. Il a quatre grandes fonctions : délibérer, légiférer, enquêter sur des dossiers d'intérêt national et représenter les intérêts des régions, des provinces et des minorités. Les sénateurs s'acquittent de ces fonctions soit individuellement depuis leurs bureaux soit collectivement dans le cadre des débats dans la Chambre du Sénat et de ses comités. L'administration du Sénat assure les services de soutien dont les sénateurs ont besoin pour exercer leurs fonctions parlementaires.

2. Sommaire des principales conventions comptables

a) Présentation

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

b) Crédits parlementaires

Le Sénat est financé sur le Trésor au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Sénat, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie, ne reflètent pas les rapports financiers présentés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement identiques aux postes correspondant aux crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général des deux méthodes de présentation des rapports financiers.

c) Encaisse nette provenant du Trésor

Le Sénat du Canada est financé sur le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Tout l'argent reçu par le Sénat est déposé dans le Trésor et tout l'argent déboursé par le Sénat est prélevé sur le Trésor. L'encaisse nette provenant du Trésor est la différence entre toutes les rentrées et toutes les sorties de fonds, y compris les transactions avec les ministères et organismes fédéraux.

d) Montants à recevoir du Trésor

Les montants à recevoir du Trésor résultent de l'écart, en fin d'exercice, entre le moment où une opération se reflète sur un crédit et celui où elle est traitée par le Trésor. Les montants à recevoir du Trésor représentent le comptant net que le Sénat est autorisé à tirer sur le Trésor pour payer ses dettes sans avoir à obtenir des crédits supplémentaires.

LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers
Exercice clos le 31 mars 2013

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

e) Recettes

Les recettes sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits correspondants sont survenus.

f) Charges

Les charges sont comptabilisées au moment où surviennent les opérations ou les faits correspondants, sous réserve de ce qui suit :

- Les paiements de transfert sont pris en compte dans l'exercice où le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou s'est conformé aux conditions d'une entente contractuelle de transfert.
- Les congés annuels et les congés compensatoires sont pris en compte au moment où ils sont acquis par les employés conformément à leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services de locaux obtenus gratuitement de ministères ou organismes fédéraux, la contribution de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires ainsi que les charges administratives versées aux commissions des accidents du travail sont inscrits comme charge de fonctionnement à leur coût estimatif.

g) Avantages sociaux futurs

- i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime de pension collectif administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Sénat au régime sont passées en charges dans l'exercice où elles sont engagées. Elles représentent l'obligation totale du Sénat à l'égard du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Sénat n'est pas tenu de contribuer à une éventuelle insuffisance actuarielle du régime.
- ii. Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ aux termes de leurs conventions collectives ou de leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés s'acquittent des services nécessaires pour les gagner. L'obligation correspondante est calculée en fonction du passif, déterminé sur une base actuarielle, lié aux prestations de départ pour l'ensemble de l'administration fédérale.

h) Comptes de pension des parlementaires

Les éléments d'actif et de passif des comptes de pension des parlementaires ne figurent pas dans l'état de la situation financière du Sénat parce que ces comptes relèvent du gouvernement du Canada. Les cotisations versées par le Sénat à l'égard de ces comptes sont imputées aux salaires et avantages sociaux de l'exercice dans lequel elles sont engagées.

LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers
Exercice clos le 31 mars 2013

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

i) Comptes débiteurs et avances

Les comptes débiteurs et avances sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

j) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir réelles selon qu'un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et où on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et comptabilisé et une charge enregistrée dans les états financiers. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes accompagnant les états financiers.

k) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et améliorations locatives ayant un coût initial de 3 000 \$ ou plus sont prises en compte au coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile de l'immobilisation corporelle, comme suit :

Actif	Période d'amortissement
Machinerie et équipement	3 à 15 ans
Matériaux informatiques	3 à 7 ans
Logiciels	2 à 5 ans
Mobilier et accessoires	5 à 20 ans
Véhicules	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée de vie utile de l'amélioration

l) Degré d'incertitude des estimations

L'établissement des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public impose à la direction de faire des estimations et des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif et les charges figurant dans les états financiers. Au moment de l'établissement des présents états financiers, la direction considérait que ses estimations et hypothèses étaient raisonnables. Les principaux éléments à l'égard desquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, le passif attribuable aux indemnités de départ et la durée utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient s'écarter sensiblement des estimations. La direction revoit périodiquement ses estimations et dès que des rajustements sont jugés nécessaires, ils sont enregistrés dans les états financiers de l'exercice où ils ont été identifiés.

LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers
Exercice clos le 31 mars 2013

3. Crédits parlementaires

Le Sénat du Canada reçoit la majeure partie de son financement sous forme de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires autorisés au cours d'exercices antérieurs, en cours ou futurs. Par conséquent, les résultats nets de fonctionnement du Sénat diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction des crédits parlementaires octroyés ou d'après la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits de l'exercice en cours

	2013	2012
Coûts de fonctionnement net	103 973 265 \$	106 204 596 \$
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais non sur les crédits		
Services fournis gratuitement	(18 947 988)	(18 446 269)
Amortissement des immobilisations corporelles	(994 366)	(1 216 891)
Remboursement de dépenses de l'exercice précédent	543 744	80 707
Pertes sur radiations d'immobilisations	-	(30 918)
Gain (perte) sur ventes d'immobilisations	(5 961)	(1 112)
Augmentation du passif lié aux indemnités de vacances et congés compensatoires	(139 310)	(31 036)
Rajustement aux indemnités de départ	976 062	-
Diminution des indemnités de départ	2 651 355	2 066 061
Autres	174 439	1 740
	(15 742 025)	(17 577 718)
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur les crédits, mais non sur le coût de fonctionnement net		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	546 850	1 365 971
Produits de la vente d'immobilisations	(34 300)	(15 095)
Augmentation des charges payées d'avance	137 998	1 926
Crédits de l'exercice en cours utilisés	88 881 788 \$	89 979 680 \$

b) Crédits utilisés

	2013	2012
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	57 933 343 \$	59 490 350 \$
Traitements, allocations et cotisations de retraite statutaires des sénateurs	26 322 815	26 544 931
Contributions statutaires aux régimes d'avantages sociaux	6 908 886	6 641 354
Moins : Crédits périmés : fonctionnement	(2 283 256)	(2 696 955)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	88 881 788 \$	89 979 680 \$

LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers
Exercice clos le 31 mars 2013

3. Crédits parlementaires (suite) :

c) Rapprochement de l'encaisse nette provenant du Trésor et des crédits de l'exercice en cours utilisés

	2013	2012
Encaisse nette provenant du Trésor	91 896 548 \$	85 913 796 \$
Remboursement de dépenses de l'exercice précédent	543 744	80 707
Diminution (augmentation) de la TPS/TVH remboursable	133 190	(106 832)
Rajustement aux indemnités de départ	976 062	-
Autres	174 439	1 740
Variation de la situation nette au Trésor		
Diminution (augmentation) des dépôts en main	(598)	6 160
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs et des avances (sauf la TPS/TVH remboursable)	(165 091)	(970 785)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer	(4 676 506)	5 054 894
	(4 842 195)	4 090 269
Crédits de l'exercice en cours utilisés	88 881 788 \$	89 979 680 \$

4. Comptes débiteurs et avances

	2013	2012
Comptes débiteurs de ministères et organismes fédéraux	964 678 \$	1 315 671 \$
Comptes débiteurs externes	487 079	103 785
Petite caisse et avances	5 350	5 750
Crédits de l'exercice en cours utilisés	1 457 107 \$	1 425 106 \$

LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers

Exercice clos le 31 mars 2013

5. Immobilisations corporelles

	Coût			
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations	Solde de clôture
Machinerie et équipement	4 883 136 \$	87 271 \$	(11 874) \$	4 958 533 \$
Matériaux informatiques	2 050 150	141 956	(121 994) \$	2 070 11
Logiciels	2 312 695	4 027	-	2 316 72
Mobilier et accessoires	4 351 731	239 876	(552 054) \$	4 039 55
Véhicules automobiles	421 718	73 720	(131 947) \$	363 491
Améliorations locatives	550 072	-	-	550 072
	14 569 502 \$	546 850 \$	(817 869) \$	14 298 483 \$

	Amortissement cumulé			
	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations	Solde de clôture
Machinerie et équipement	3 136 779 \$	389 781 \$	(11 874) \$	3 514 686 \$
Matériaux informatiques	1 194 698	197 780	(121 994)	1 270 48
Logiciels	1 930 663	168 612	-	2 099 27
Mobilier et accessoires	2 552 936	251 447	(551 377)	2 253 00
Véhicules automobiles	343 027	(49 925)	(92 363)	200 739
Améliorations locatives	186 085	36 671	-	222 756
	9 344 188 \$	994 366 \$	(777 608) \$	9 560 946 \$

Valeur comptable nette	2013	2012
Machinerie et équipement	1 443 847 \$	1 746 357 \$
Matériaux informatiques	799 628	855 452
Logiciels	217 447	382 032
Mobilier et accessoires	1 786 547	1 798 79
Véhicules automobiles	162 752	78 691
Améliorations locatives	327 316	363 987
	4 737 537 \$	5 225 314 \$

L'amortissement de l'exercice clos le 31 mars 2013 était de 994 366 \$ (2012 – 1 216 891 \$).

LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers
Exercice clos le 31 mars 2013

5. Immobilisations corporelles (suite) :

Le total des autorisations parlementaires octroyées pour la machinerie et l'équipement durant l'exercice clos le 31 mars 2013, comme l'indique l'état des résultats, est de 1 388 855 \$. Ce budget sert au financement de l'acquisition des immobilisations corporelles figurant dans l'état de la situation financière (2013 – 546 850 \$) ainsi que de la machinerie et de l'équipement inclus dans l'état des résultats (2013 – 396 303 \$). Le total des crédits parlementaires utilisé pour l'acquisition de machinerie et d'équipement au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013 est de 943 153 \$.

6. Avantages sociaux des employés

a) Prestations de retraite

Les employés du Sénat participent au Compte de pension de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service donnant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées à celles du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et sont indexées sur l'inflation.

Tant les employés que le Sénat contribuent au coût du régime. En 2012-2013, les charges se sont élevées à 4 932 945 \$ (4 775 133 \$ en 2011-2012), soit approximativement deux fois les cotisations des employés.

La responsabilité du Sénat relativement au régime de retraite se limite à ses cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont inscrits dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Le Sénat du Canada verse à ses employés des indemnités de départ basées sur l'admissibilité, les années de service et le salaire final. Ces indemnités n'étant pas capitalisées d'avance, les prestations seront financées au moyen des crédits futurs. Voici les données relatives aux indemnités de départ au 31 mars :

LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers
Exercice clos le 31 mars 2013

6. Avantages sociaux des employés (suite) :

	2013	2012
Passif lié aux indemnités de départ en début d'exercice	6 793 827 \$	8 859 888 \$
Modification du passif au cours de l'exercice	(233 051)	2 921 721
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 942 145)	(1 198 079)
	4 618 631	10 583 530
Montant enregistré à titre de comptes créditeurs et de charges à payer	(476 159)	(3 789 703)
Passif lié aux indemnités de départ en fin d'exercice	4 142 472 \$	6 793 827 \$

7. Comptes de pension des parlementaires

Les comptes de pension des parlementaires comprennent deux comptes distincts : le Compte des allocations de retraite des parlementaires (CARP) et le Compte des régimes compensatoires parlementaires (CRCP), qui relèvent du gouvernement du Canada. Les cotisations à ces régimes versées par le Sénat ont totalisé 3 946 225 \$ en 2012-2013 (3 929 178 \$ en 2011-2012) et sont inscrites dans les charges liées aux salaires et aux avantages sociaux. On peut trouver les détails de ces régimes dans les Comptes publics consolidés du gouvernement du Canada.

8. Opérations entre apparentés

Le Sénat du Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Sénat conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, conformément aux modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, le Sénat a reçu gratuitement de ministères et organismes fédéraux les services précisés en a) ci-dessous.

a) Services fournis gratuitement

Au cours de l'exercice, le Sénat a reçu gratuitement de ministères et organismes fédéraux les services suivants : locaux, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et services d'indemnisation des accidents du travail. Ces services ont été enregistrés comme suit à l'état des résultats du Sénat :

LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers

Exercice clos le 31 mars 2013

	2013	2012
Locaux	13 497 708 \$	13 158 452 \$
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	5 295 672	5 120 794
Services d'indemnisation des accidents du travail	154 608	167 023
Total	18 947 988 \$	18 446 269 \$

Le gouvernement du Canada a structuré certaines de ses activités administratives de façon à optimiser l'efficacité et à minimiser les coûts en laissant la responsabilité à un seul ministère qui s'en charge sans frais au nom d'autres employeurs fédéraux. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission de chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n'est pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats du Sénat.

b) Comptes débiteurs et créditeurs avec apparentés existants en fin d'exercice :

	2013	2012
Comptes débiteurs, ministères et organismes	964 678 \$	1 315 671 \$
Comptes créditeurs, ministères et organismes	468 876 \$	502 127 \$

9. Engagements

Le Sénat du Canada a souscrit des obligations contractuelles. Les engagements correspondants sont les suivants :

2014	692 402 \$
2015	438 517
2016	188 548
Total	1 319 467 \$

LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers
Exercice clos le 31 mars 2013

10. Éventualités

Le Sénat fait l'objet de réclamations dans le cours normal de ses activités. Dans la mesure où un événement futur causant un passif risque de se produire et où on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est comptabilisé et une charge enregistrée dans les états financiers. Le Sénat croit que les règlements éventuels, quels qu'ils soient, n'auraient que des effets négligeables sur les états financiers.

11. Données budgétaires

Les données budgétaires, non vérifiées, sont fournies à des fins comparatives. Elles représentent les montants indiqués dans le Budget principal des dépenses du Sénat.

12. Données comparatives

Certaines données comparatives de 2012 ont été reclassées afin de respecter la présentation des états financiers adoptée pour 2013.